

*Der Vorsteher des Politischen Departementes, G.Motta,
an den Vorsteher des Finanz- und Zolldepartementes, J.-M.Musy*

S

Genève, 16 septembre 1925

VI^{ème} Assemblée de la Société
des Nations. Rapport N° 2.

Questions économiques et financières.

Au cours de la séance plénière d'hier, M. Loucheur, délégué de la France, a déposé une résolution dont on a parlé, depuis quelques jours, dans les couloirs de l'Assemblée et qui tend à faire préparer et, le cas échéant, convoquer par le Conseil de la Société des Nations une Conférence économique internationale. Vous voudrez bien trouver, sous ce pli, le texte exact de cette résolution qui a été renvoyée à la II^e Commission de l'Assemblée et qui aura probablement pour effet de donner une ampleur plus grande que l'on ne pouvait supposer aux débats sur les questions économiques et financières¹.

Il ne s'agirait, bien entendu, pas de la convocation immédiate d'une Conférence internationale pour l'examen des problèmes économiques. Dans la pensée de M. Loucheur, il conviendrait, tout d'abord, de constituer, sur de larges bases, un comité d'études qui préparerait le programme de la Conférence. La date de l'ouverture de celle-ci serait fixée ultérieurement, suivant les circonstances, par le Conseil de la Société.

Quant aux questions qui feraient l'objet des délibérations de la Conférence, M. Loucheur s'est réservé de faire des communications plus détaillées au sein de la II^e Commission de l'Assemblée. Le délégué français s'est borné, pour le moment, à déclarer que ce serait commettre une erreur que d'imaginer que la Conférence pût aboutir à de véritables conventions internationales. «Que la Conférence se contente», a-t-il dit, «d'énoncer un certain nombre de principes, de rechercher une méthode de coopération internationale pour les appliquer et aussi, point le

1. *Vgl.* SdN, Journal Officiel, Suppl. spéc. Nr. 33, S. 80ff. *Vgl. auch* BBl 1925, III, S. 690.

21. SEPTEMBER 1925

151

plus important, que, pour certaines branches de production plus faciles à analyser que d'autres, il puisse s'établir entre les producteurs de chaque nation, sous le contrôle des Gouvernements, des conventions qui, en dehors de la Conférence elle-même, assureront pour un certain temps l'équilibre de la production et de la consommation.»

Les déclarations de la Délégation française sur le projet de résolution qu'elle a déposé sont donc fort vagues et il conviendra, sans doute, d'attendre les explications complémentaires annoncées pour les séances de la Commission compétente.

En ajoutant que nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de la suite qui sera donnée à la proposition française, nous croyons devoir vous signaler le bruit d'après lequel la Conférence économique, qui pourrait se tenir avant la fin de 1926, serait convoquée à Prague².

2. *Die Angelegenheit wurde vom Bundesrat in seiner Sitzung vom 18.9.1925 erörtert. Das Protokoll vermerkt: [...]* Herr Schulthess teilt mit, dass Herr Loucheur dem Völkerbundsrat eine Anregung auf Prüfung der Frage der Einberufung einer neuen Weltwirtschaftskonferenz unterbreitet habe. Es kann uns nicht gleichgültig sein, welche Fragen an einer solchen Konferenz zur Behandlung gelangen. Herr Schulthess ersucht daher um die Ermächtigung, unsere Delegierten an der Völkerbundsversammlung zu bitten, der Angelegenheit ihre Aufmerksamkeit zu schenken und ferner ihren Einfluss in Genf dahin geltend zu machen, dass der Schweiz das Recht eingeräumt werde, einen vom Bundesrat zu bezeichnenden Vertreter in das mit der Vorbereitung der Konferenz und der Aufstellung des Programms betraute Comité d'études abzuordnen.

Der Rat erklärt sich damit einverstanden. (E 1004 1/296; Nr. 1010).